

2014

Brochure de  
présentation | 2014

Laurence Mouillet  
Sophie Truchot



Observatoire de la Régionalisation

# [L'Observatoire de la Régionalisation]

Cercle d'idées, de réflexion et de veille sur  
l'évolution du système de santé en régions

nile – 65, rue Galande, Paris 5<sup>e</sup>

# L'Observatoire de la Régionalisation de la Santé

Cercle d'idées, de réflexion et de veille sur l'évolution du système de santé dans le contexte de la mise en œuvre de la Loi Hôpital Patients Santé Territoires, l'Observatoire de la Régionalisation allie des expertises multidisciplinaires. Créé en 2011 par nile, ce think-tank souhaite réfléchir à l'amélioration du système de santé en privilégiant une démarche ascendante, basée sur l'action des acteurs de terrain.

L'Observatoire de la Régionalisation du système de santé regroupe les personnes qui s'intéressent aux problématiques-clés de la régionalisation. Cette communauté se compose :

- des membres du Comité d'Experts de l'Observatoire
- de toute personne souhaitant bénéficier d'une veille permanente sur les évolutions de notre système de santé, ainsi que sur les organisations et les expérimentations lancées au niveau des régions

L'Observatoire de la Régionalisation est construit sur 3 piliers :

## 1 – Observer

- **le Baromètre de la démocratie sanitaire** : réalisé chaque année à partir des 10 indicateurs de la régionalisation grâce à des entretiens menés avec des acteurs régionaux. Les résultats sont présentés chaque année à l'occasion des Etats Généraux de la Santé en Région et sont retranscrits dans le rapport annuel de l'Observatoire
- **les Fils d'OR** : dossiers régionaux constitués d'entretiens avec des acteurs de terrain, ils ont vocation à faire remonter et partager au plus grand nombre les projets innovants menés par des acteurs de terrain en région

## 2 – Partager

- **les réunions plénières** : réunions de travail de l'ensemble de la Communauté de l'Observatoire conviant un réseau de décideurs, d'experts et d'acteurs de la régionalisation de la santé en France
- **les groupes de travail** thématiques : Décloisonnement, Information des patients, Relations entre les acteurs, Coordination des parcours de soins et de santé)

## 3 – Proposer

- **le rapport annuel** : il propose chaque année une analyse des résultats du Baromètre de la démocratie sanitaire et une synthèse des réflexions des groupes de travail
- **la plateforme de propositions** : en fin d'année, les propositions issues des groupes de travail sont reprises et synthétisées dans la plateforme de propositions de l'Observatoire de la régionalisation

# La charte d'éthique de la Communauté de l'Observatoire de la Régionalisation

## **Les membres de la Communauté de l'Observatoire de la Régionalisation s'engagent à :**

- contribuer aux réflexions du think tank, tant par leur présence lors des réunions thématiques que par leurs apports entre les réunions de la Communauté
- voir figurer leurs noms sur les synthèses issues des réflexions du club
- respecter la libre expression des membres et l'indépendance éditoriale
- contribuer au succès des actions menées par le club, en vue d'un bénéfice collectif
- réagir sur les synthèses proposées à l'issue de chaque réunion, dans la semaine suivant leur réception par mail. Passé ce délai d'une semaine, les synthèses seront considérées comme validées par les membres
- les documents produits par la Communauté l'engagent à titre collectif, mais n'engagent pas les membres individuellement.

## **l'Observatoire s'engage à :**

- garantir l'indépendance éditoriale de l'Observatoire de la Régionalisation en assurant une indépendance financière vis-à-vis du secteur économique, institutionnel ou politique
- fournir à l'ensemble de la Communauté de l'Observatoire les éléments mis à sa disposition sans en dénaturer le fond et en en désignant la source
- assurer la pérennité de l'Observatoire et à remplir scrupuleusement le cahier des charges sur lequel les membres de la Communauté et particulièrement du Comité des Experts ont pris leurs engagements
- garantir l'indépendance et la liberté d'expression des membres de la Communauté.

# La communauté de l'Observatoire de la Régionalisation

**Au 1<sup>er</sup> novembre 2014, la Communauté de l'Observatoire comptait les personnalités suivantes :**

- Martine Aoustin - Directrice générale de l'ARS Languedoc-Roussillon
- Marie-Josée Auge-Caumon - Conseillère auprès du Président de l' Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO) et personnalité associée au Conseil Economique, Social et Environnemental
- Sandra Avoinet - Responsable relations Institutionnelles Régionales chez Lilly
- Thierry Barthelme - Président de l'UTIP
- Thierry Bechu - Délégué Général de la FHP MCO
- Olivier Blaise - Patient expert
- Rachel Bocher - Psychiatre au CHU de Nantes et Présidente de l'Intersyndicale Nationale des Praticiens Hospitaliers
- Valérie Boyer - Députée des Bouches-du-Rhône
- Michel Buors - Directeur des relations institutionnelles territoriales chez Leo Pharma
- Agnès Caillette Beaudoin - Directrice de Calydial
- Gilbert Caranhac - Président de Hox-Com
- Victorine Carre - Vice-présidente de 360° Santé
- Michel Charton - Gérant de Michel Charton Conseil et Expertise (mc2//E)
- Alain Chassain - Directeur des Affaires Publiques Régionales chez Sanofi
- Jean Chazal - Doyen de l'Université de médecine de Clermont-Ferrand
- Alain Clergeot - Consultant
- Alain Corvez - Directeur Général Adjoint de l'ARS Midi Pyrénées
- Caroline Crouzier - Directrice des Partenariats Institutionnels chez GSK
- Muriel Dahan - Conseiller Général des Etablissements de Santé à l' IGAS
- Pierre de Haas - Président de la Fédération Française des Maisons et des Pôles de santé (FFMPS)
- Bruno Diot - Président d'IDS Assistance
- Gilles Doumer, Directeur des Affaires Publiques de Sanofi Pasteur MSD
- Jean-Jacques Dumas - Responsable des relations régionales chez Baxter
- Annabel Dunbavand - Conseil médical, Direction de la Santé de la FNMF
- Luc Duquesnel - Président de l'Union Nationale des Omnipraticiens Français (UNOF)
- Bernard Elghozi - Médecin, coordinateur du réseau Créteil Solidarité
- Christian Espagno - Chargé de mission à l'ANAP et membre du Conseil National de la Chirurgie
- Florence Etterlen - Secrétaire Générale d'Europa Donna

- Hélène ESPEROU - Directrice du Projet médico-scientifique et de la Qualité d'UNICANCER
- Xavier FALAISE - Chef de projet Valorisation des services régionaux à l'AFM
- Alexandre FARNAULT - Responsable du Pôle Innovation et Démocratie Sanitaire de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France
- Pascal FORCIOLI - Directeur du Groupe AHNAC
- Alexandra FOURCADE - Chef de la mission Usagers de l'offre de soins au Ministère de la Santé et adjointe au Maire de Neuilly-sur-Seine
- Philippe GAERTNER - Président de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF)
- Paul GARASSUS - Président du conseil scientifique de BAQIMEHP
- Olivier GRUMEL - Directeur de la communication, des affaires gouvernementales et des affaires publiques chez Baxter
- Martine HADDAD, Délégué régionale Fédération Hospitalière Privée d'Ile de France
- Alain HOUPERT - Sénateur de Côte-d'Or
- Anne HUMMLER - Présidente d'Inférential
- Denis JACQUAT - Député de la Moselle
- Marine JAMET - Vice-présidente de l'UTIP
- Jean-Michel KLEIN - Président du Syndicat National des médecins spécialisés en ORL (SNORL)
- Jean LAFOND - Président de Vaincre la Mucoviscidose
- Marie-Christine LANOUE - Coordinatrice de l'OMEDIT Centre
- Ghislaine LASSERON - Secrétaire Générale d'Europa Donna
- Robert LAUNOIS - Directeur du Réseau d'Evaluation en Economie de la Santé (REES)
- Mariannick LE BOT - Présidente du Syndicat National des Pharmaciens des Établissements Publics de Santé (SYNPREFH)
- Isabelle LEMANN REBOUR - Directeur Adjoint Affaires Publiques Régionales chez Sanofi
- Odile LEVY - Vice-Présidente de la FFAMCO EHPAD
- Giovanna MARSICO - Avocate et responsable du pôle citoyen de Santé Campus
- Jacques MASSOL - Président de l'Institut Phisquare
- Nathalie MAUBOURGUET - Présidente de la Fédération Française des Associations de Médecins Coordinateurs en EHPAD (FFAMCO-EHPAD)
- Eric MERLET - Directeur de SOS Hépatites
- Isabelle MILLET-CAURIER - Directeur des affaires publiques de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)
- Alain MILON - Sénateur du Vaucluse
- Martial OLIVIER-KOERHET - Président de Charte Santé
- Jean-Paul ORTIZ - Président de la Confédération des Syndicats Médicaux Français (CSMF)










- Christophe PASIK - Président de Keocyt
- Alain PEREZ - Journaliste Les Echos
- Pascal PICQ - Chaire de paléoanthropologie et préhistoire au Collège de France
- Gérard RAYMOND - Secrétaire Général de la Fédération Française des Diabétiques (FFD)
- Catherine RAYNAUD - Directrice des relations institutionnelles et Associations de patients chez Pfizer
- Jean-Marie ROLLAND - Ancien député de l'Yonne et rapporteur de la loi HPST
- Sandrine SEGOVIA-KUENY - Directrice Adjointe santé, sanitaire et social du groupe MGEN
- Jean-Louis TOURAINE - Député du Rhône
- Catherine TOURETTE-TURGIS - Professeur à la Sorbonne et Fondatrice de l'Université des Patients (UPMC)
- Alain TREBUCQ - Directeur Général de Global Media Santé
- Gérard VIENS - Professeur d'économie de la Santé à l'ESSEC
- Michèle WEBER - Directrice de la mission accès aux soins Hépatite C en régions chez JANSEN
- Monique WEBER - Directrice de l'Organisme Gestionnaire Conventionnel (OGC)

L'Observatoire de la Régionalisation propose de façon permanente de l'information par un accès libre à son site [www.observatoire-regionalisation.fr](http://www.observatoire-regionalisation.fr)

N'hésitez pas à nous contacter ou à prendre rendez vous pour toute demande ou besoin d'information complémentaire :

- Laurence MOUILLET - 06 23 68 44 02 - [laurence.mouillet@nile-consulting.eu](mailto:laurence.mouillet@nile-consulting.eu)
- Sophie TRUCHOT - 06 14 85 33 72 – [sophie.truchot@nile-consulting.eu](mailto:sophie.truchot@nile-consulting.eu)

## Baromètre de la Démocratie Sanitaire – Synthèse 2013

		Indicateur	Chiffre clé	Tendance
Décloisonnement	1	Suivi des coopérations dans le domaine sanitaire et médico-social	Les <b>850</b> coopérations associent au moins un établissement public, témoignent d'un réel décloisonnement	
	2	Développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles	<b>286</b> Maisons de santé sont en exercice au 14 mars 2013 et plus de 300 projets sont en cours	
Formation et information des patients	3	L'Education Thérapeutique du Patient	<b>2700</b> programmes d'ETP sont déjà autorisés	
	4	Perception de la Démocratie Sanitaire par les CRSA	<b>100%</b> des Présidents de CRSA interrogés étaient confiants dans l'avenir des CRSA mais des marges de progression existent	
Relations entre les acteurs	5	Les Conférences de territoires	Les <b>108</b> Conférences de territoires peinent à trouver leur place	
	6	Les Contrats Locaux de Santé	Les <b>250</b> CLS signés d'ici fin 2013 sont autant de preuve d'une implication des acteurs locaux	
	7	La place des CRSA dans la politique de santé	<b>8</b> avis ont été émis en moyenne par les CRSA depuis leur création mais leur rôle se cantonne à la consultation et non la décision	
Coordination des parcours de soins	8	Le développement de la Télémédecine	<b>256</b> projets de télémédecine ont été enregistrés dont 113 déjà à l'œuvre. Une progression rapide qui cache de files actives de patients réduites	
	9	La régionalisation des achats en pharmacie	<b>172</b> millions d'euros d'économie réalisée par le programme PHARE en 2012	
	10	L'émergence des nouveaux métiers	<b>19</b> protocoles de coopération signés. C'est peu, d'autant que ceux existants rencontrent des difficultés de mise en œuvre	

## Calendrier 2014 de l'Observatoire de la Régionalisation

### 1<sup>er</sup> Semestre

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Réunion Plénière		6 février				
Groupe de travail			13 mars GT1	10 avril GT2	22 mai GT3	19 juin GT4
EGSR						
Fil d'OR		Charente		Bretagne		Alsace
Publications	Plateforme de propositions					

### 2<sup>e</sup> Semestre

	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Réunion Plénière		Bonnes vacances !				18 décembre
Groupe de travail				16 octobre	13 novembre	
EGSR			11 septembre			
Fil d'OR					Centre	
Publications					Baromètre Démocratie Sanitaire	

\* Etats Généraux de la Santé en Régions

L'Observatoire de la Régionalisation diffuse aussi des articles de veille et d'actualité, en accès libre à partir de son site internet : [www.observatoire-regionalisation.fr](http://www.observatoire-regionalisation.fr)

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous appeler : 01 40 46 78 00



# Bulletin d'adhésion à l'Observatoire de la Régionalisation du système de santé

A envoyer par mail à [laurence.perrier@nile-consulting.eu](mailto:laurence.perrier@nile-consulting.eu)  
ou par courrier à l'attention de Laurence Perrier, nile, 65 rue Galande, Paris 5<sup>e</sup>

Je souhaite adhérer à l'Observatoire de la Régionalisation du système de santé



## L'adhésion à l'Observatoire de la Régionalisation donne accès :

- aux réunions plénières de l'Observatoire pour 2 personnes de votre structure : réunions de travail de l'ensemble la Communauté de l'Observatoire
- aux Groupes de Travail (GT) pour 2 personnes de votre structure : Groupes de Travail de membres de la communauté réunis par groupe thématique
- à la diffusion des comptes rendu de réunions
- aux Fils d'OR : dossiers régionaux constitués d'entretiens avec des acteurs de terrain
- au Rapport annuel de l'Observatoire : il présente le résultat annuel du Baromètre de la Démocratie sanitaire de l'Observatoire de la Régionalisation

## Tarifs d'adhésion pour 12 mois :

*Merci de joindre le justificatif correspondant au montant coché*

### Industrie / Entreprises :

- CA < 100 M€ = 5000 € HT / 6000 € TTC
- CA < 500 M€ = 8000 € HT / 9600 € TTC
- CA > 500 M€ = 10 000 € HT / 12000 € TTC

### Associations / Syndicats :

- Fonds < 100 000 = 150 € HT / 180 € TTC
- Fonds < 400 000 = 1000 € HT / 1200 € TTC
- Fonds < 800 000 = 1600 € HT / 2000 € TTC
- Fonds > 800 000 = 2500 € HT / 3000 € TTC

### Agences et Institutions publiques (ARS, Ministère, CNAM...)

- Tarif unique = 150 € HT / 180 € TTC

## Adresse de facturation

Société :  
 Adresse :  
 Code postal :  
 Ville :  
 Tel. :  
 N° de TVA intracommunautaire pour les achats hors de France  
 /...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../

## Personnes représentant l'entreprise

Nom :  
 Prénom :  
 Fonction :  
 Mail :

Nom :  
 Prénom :  
 Fonction :  
 Mail :

## Mode de règlement

- Par chèque à l'ordre de nile
- Par virement : 30066/10181/00010733801/06 CMCIFRPP

Cachet de l'entreprise